

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 119 (1993)
Heft: 5

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Formation continue et perfectionnement professionnel des ingénieurs

Cours du programme d'impulsion PI-BAT dans le domaine du génie civil

Pour les seuls ouvrages du génie civil, le patrimoine construit représente une valeur considérable, pouvant être estimée à quelque 400 milliards de francs. Or pour garantir un maintien optimal de ces constructions, avec un minimum de frais d'entretien ou de rénovation, l'intervention de l'ingénieur civil est indispensable et ce type de travail est appelé à occuper un créneau toujours plus large de ses activités.

Avec la collaboration et le soutien des associations professionnelles, le programme PI-BAT de l'Office fédéral des questions conjoncturelles (OFQC) organise depuis 1991 des cours à l'intention des ingénieurs civils, dans le but de les aider à analyser, planifier, organiser et contrôler la maintenance des ouvrages dans leur pratique quotidienne.

Plusieurs cours PI-BAT pour les professionnels du génie civil auront prochainement lieu en Suisse romande dans les spécialités suivantes:

1) Ouvrages d'art et structures

- *Techniques d'auscultation* (présentation des instruments modernes d'investigation pour un choix judicieux des méthodes et moyens d'auscultation disponibles);
- *Protection des ouvrages de génie civil* (exposé des normes applicables, des mécanismes de vieillissement et de détérioration et critères de choix et d'exigences quant aux moyens actuels de protection des constructions en béton, acier, bois, pierre naturelle) – 25 mars 1993, Lausanne;
- *Diagnostic des ouvrages du génie civil* (mise en évidence de la systématique de la procédure de diagnostic; exposition des mécanismes destructifs à prendre en considération et du mode d'évaluation des risques spécifiques) – 24 juin 1993, Genève et 14 octobre 1993, Lausanne.

(Un cours concernant la *recalculation et le redimensionnement de structures existantes* est en préparation.)

2) Trafic

- *Maintenance de routes à grand débit en exploitation* (problématique et principes de planification des interventions destinées à l'entretien et à la rénovation des chaussées et ouvrages à grand débit en cours d'exploitation) – 29 avril 1993, Lausanne.

(Un cours traitant de la maintenance des tunnels routiers et ferroviaires sera organisé à partir de l'automne 1993.)

3) Infrastructures communales

- *Cadastre, informatisation et gestion des réseaux* (planifier et coordonner les interventions et la gestion, en toute connaissance du réseau, des ouvrages, ainsi que de leur fonctionnement) – 14 mai 1993, Genève. Ce cours intéresse tant les services publics que les ingénieurs et géomètres.

En outre, Berne abritera, le 12 mai 1993, un *FORUM 93*, où des orateurs du monde politique et technique en particulier exposeront les divers aspects du problème très complexe de la maintenance des réseaux, sous la contrainte qu'impose l'administration des finances publiques. Ce forum doit permettre aux responsables des réseaux (autorités, administrateurs et ingénieurs communaux, notamment) d'éveiller la sensibilité d'un plus vaste public aux problèmes financiers que soulèvent les tâches multiples liées à cette gestion.

Enfin, deux cours sont encore programmés, dont l'un traitera de *l'étude et de la planification et de la maintenance des infrastructures communales*, et l'autre, des problèmes de leur réalisation.

D. Schmid, AJS SA, Neuchâtel
Membre de la direction du projet PI-BAT

Informations auprès du responsable de la promotion PI-BAT: Daniel Notter, coordination romande du programme d'action «Construction et énergie», EPFL-LESO, case postale 12, 1015 Lausanne; tél. 021/693 45 49 50; fax 021/693 27 22

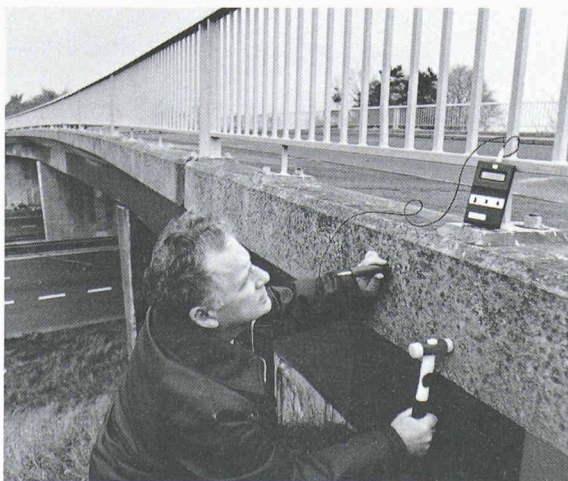
Ville de Bulle: marché couvert

Ouverture

La Ville de Bulle organise un concours d'architecture pour la réalisation d'un marché couvert, destiné à abriter le Comptoir gruérien ainsi que les marchés aux bestiaux.

Jury

MM. et M^{me} Charles-Henri Lang, architecte cantonal, Fribourg, président; Jean-Paul Glasson, vice-syndic, Bulle; Jean-Bernard Tissot, conseiller communal, Bulle; Jacques Chavaz, comité d'organisation d'Expo Bulle, Grangeneuve; Henri Choffet, délégué du Comptoir gruérien, La Tour-de-Trême; Jean-Michel Baechler, architecte ETS, Fribourg; Fonso Boschetti, architecte FAS/SIA, Lausanne; Claudine Lorenz, architecte EPFL/SIA, Monthey; Livio Vacchini, archi-



tecte ETH/FAS, Locarno. Suppléants: MM. Jean-Bernard Repond, conseiller communal, Bulle; Siro Bernasconi, architecte EPFL, Lausanne.

Secrétariat: M^{lle} Hélène Schindler, Service technique de la Ville de Bulle; organisation technique: M. Jean-Marc Bovet, architecte SIA, Fribourg.

Le jury dispose d'une somme de 70 000 francs pour l'attribution de 7 à 8 prix; 10 000 francs sont en outre réservés pour d'éventuels achats.

Participation

Le concours est ouvert aux architectes domiciliés ou établis avant le 1^{er} janvier 1993 dans le canton de Fribourg ou originaires de ce canton et inscrits au Registre des personnes autorisées dans le canton où ils exercent leur activité. En outre, les architectes suivants sont invités à participer au concours:

- M. Simon Binggeli, Bienne; MM. Olivier Fazan et Bassel Fara, Archistudio, Givrins; M^{me} Claude Matter et M. Oli-

vier Galetti, Lausanne; M^{me} Geneviève Bonnard et M. Denis Woeffray, Monthey; MM. Ami et Luc Delaloye, Martigny; M^{me} et M. Regina et Alain Gonthier, Berne.

Les intéressés peuvent prendre connaissance du règlement et du programme auprès du Service technique de la Ville de Bulle, Grand-Rue 7, Bulle (7-12 h; 13 h 30-17 h, 16 h 30 le vendredi).

Calendrier

Le dernier délai pour les inscriptions (par écrit à l'adresse de l'organisateur, avec récépissé attestant d'une finance de 300 fr. versée sur le CCP 17-108-5 de la Ville de Bulle, avec mention du titre du concours) est fixé au 31 mars 1993.

Les documents du concours seront transmis aux concurrents inscrits dès le 19 février 1993, avec un bon permettant de retirer la base de la maquette dès le 26 février 1993.

Date de remise des projets: 18 juin 1993; maquettes: 6 juillet 1993.

Fin de la partie
rédactionnelle

Tableau des concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Société suisse des fabricants de ciment, chaux et gypse	Prix d'architecture Béton 93	Individus ou groupes présentant un ou plusieurs ouvrages en béton ou aggloméré de ciment, construits en Suisse et achevés après le 1 ^{er} janvier 1986	26 février 93	25/92 p. 7 des annonces
Commune de Cugy/VD	Aménagement aux lieux-dits «En la Praz» et «Dessus la Praz», CI	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois, urbanistes FUS, originaires, domiciliés ou établis dans le canton de Vaud avant le 1 ^{er} janvier 1992	5 mars 93 (dès le 26 oct. 92)	23/92 p. 468
Etat de Genève, dépt des travaux publics	Aménagement des terrains des Services Industriels à Genève, CI	Architectes domiciliés dans le canton de Genève avant le 1 ^{er} janvier 1991 ou originaires du canton	28 mars 93 (27 nov. 92)	24/92 p. 484
Commune de Cham/ZG	Administration communale de Cham, CP	Architectes domiciliés ou établis dans le canton de Zoug au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1992 ou originaires du canton de Zoug	1 ^{er} avril 93 (29 janv. 93)	
Ass. aménagement de la place de la Gare, Château-d'Ex, MOB, PTT	Interface de transports, communications et tourisme, Château-d'Ex/VD, CP	Architectes domiciliés ou établis dans le canton de Vaud, les districts de la Gruyère et de Gessenay avant le 1 ^{er} janvier 1992, architectes vaudois établis hors du canton avant cette date	3 mai 93 (15 fév. 93)	
Canton du Valais	Pénitencier cantonal, Sion	Architectes établis dans le canton du Valais au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1992 et architectes valaisans établis en Suisse: En outre: Registre valaisan, REG A ou B, dipl. EPF, EAUG, ETS ou formation équivalente	28 mai 93 (15 déc. 92)	
Académie suisse des sciences techniques	Prix de l'énergie renouvelable	Personnes ou entreprises privées, institutions publiques	30 avril 95 (15 déc. 94)	21/92 p. 414
Europar	«Chez soi en ville, urbaniser les quartiers d'habitat», 3 ^e session de concours Europar	Architectes d'Europe âgés de moins de 40 ans, diplômés ou habilités à exercer	30 sept. 93 (30 juin 93)	4/93 p. 51

Nouveau dans cette liste

Ville de Bulle	Marché couvert, Bulle/FR, CP	Architectes domiciliés ou établis avant le 1 ^{er} janvier 1993 dans le canton de Fribourg ou originaires de ce canton et inscrits au Registre du canton où ils exercent, ainsi que 6 bureaux invités	18 juin 93 (dès le 19 fév. 93)	5/93 p. 63
----------------	------------------------------	---	-----------------------------------	---------------

Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec *Schweizer Ingenieur und Architekt* (SI+A), organe officiel en langue allemande de la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours organisés selon les normes SIA 152 ou UIA ainsi que des expositions y relatives.

Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement à la rédaction de SI+A, tél. 01/201 55 36.